

Politique de confirmation des candidats à des aménagements pour personnes handicapées

Je déclare que tous les renseignements que j'ai fournis au soutien de ma demande d'aménagement sont véridiques et exhaustifs.

Je déclare que la personne complétant le rapport écrit est un professionnel adéquat et qualifié qui a diagnostiqué et/ou traité le handicap au titre duquel je sollicite un aménagement.

Je m'engage à avertir le CFA Institute en cas de changement substantiel. Je comprends que tout renseignement faux ou trompeur que je fournis au soutien de ma demande d'aménagement pour les tests entraînera pour moi des mesures disciplinaires conformément au [Code d'éthique et aux Normes de conduite professionnelle](#) du CFA Institute, qui pourraient inclure l'annulation des résultats d'examen et la suspension ou la résiliation de ma candidature ou de mon droit d'utiliser la désignation CFA et/ou CIPM.

Je comprends que toute documentation présentée au soutien de ma demande peut être transmise à un ou plusieurs professionnels qualifiés afin qu'ils l'examinent de manière juste et impartiale. Je comprends en outre que toute documentation présentée doit être à jour et complète. Si le CFA Institute estime que la documentation présentée est insuffisante ou obsolète, je comprends que l'on peut me demander de présenter des renseignements complémentaires ou supplémentaires.

Je comprends que le CFA Institute pourrait ne pas m'accorder un aménagement.